

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation Assainisseur d'air désodorisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Société de Diffusion d'Accessoires Automobiles
30 rue Rabelais
57200 Sarreguemines
FRANCE
Tel. +33 (0)3 87 98 22 37
Fax. +33 (0)3 87 95 71 33

Service chargé des renseignements: chemical-safety@oprina.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris
Hôpital Fernand Widal
200 rue du Faubourg Saint-Denis
75475 Paris Cedex 10
Telephone: +33 1 40 05 43 28
Emergency telephone: +33 1 40 05 48 48
ORFILA (INRS) telephone:
+33 (0)1 45 42 59 59 (to reach any of the toxcentres)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Géraniol
2-benzylidèneheptanal
7-hydroxycitronellal
Citronellol
eugenol
Cyclamen aldehyde

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 1)

1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone
 2,4-Dimethyl-3-Cyclohexene-1-Carboxaldehyde
 3-cyclohexylpropionate d'allyle
 1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadiène-1-yl)-2-butène-1-one

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 81782-77-6	UNDECAVERTOL ⚠ Aquatic Acute 1, H400	2,5-5%
CAS: 78-70-6 EINECS: 201-134-4 Reg.nr.: 01-2119474016-42	Linalol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-2,5%
CAS: 18479-58-8 EINECS: 242-362-4 Reg.nr.: 01-2119457274-37	2,6-diméthyl-2-octène-2-ol ⚠ Eye Irrit. 2, H319	1-2,5%
CAS: 106-24-1 EINECS: 203-377-1	Géranol ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	1-2,5%
CAS: 122-40-7 EINECS: 204-541-5	2-benzylidèneheptanal ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	0,1-1%
CAS: 107-75-5 EINECS: 203-518-7	7-hydroxycitronellal ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	0,1-1%
CAS: 106-22-9 EINECS: 203-375-0	Citronellol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	0,1-1%
CAS: 97-53-0 EINECS: 202-589-1	eugenol ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	0,1-1%
CAS: 104-67-6	gamma-Undecalactone Aquatic Chronic 3, H412	0,1-1%
CAS: 103-95-7	Cyclamen aldehyde ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	0,1-1%
CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4	2,6-di-tert-butyl-p-crésol ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0,1-1%
CAS: 54464-57-2	1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone ⚠ Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	0,1-1%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 2)

CAS: 68039-49-6	2,4-Dimethyl-3-Cyclohexene-1-Carboxaldehyde ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	0,1-1%
CAS: 78-69-3	Tetrahydrolinalool ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	0,1-1%
CAS: 2705-87-5 EINECS: 220-292-5	3-cyclohexylpropionate d'allyle ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317	0,1-1%
CAS: 125109-85-5 ELINCS: 412-050-4	beta-méthyl-3-(1-méthyléthyl)benzènepropanal ⚠ Aquatic Chronic 2, H411	0,1-1%
CAS: 23696-85-7	1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadiène-1-yl)-2-butène-1-one ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1A, H317	≤0,1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 3)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
--------------	---

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 4)

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales**Aspect:**

Forme:	Solide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH:	Non applicable.
----------------------	-----------------

Changement d'état

Point de fusion:	Non applicable.
Point d'ébullition:	Non applicable.

Point d'éclair	Non applicable.
-----------------------	-----------------

Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
---	----------------

Température d'inflammation:	Non déterminé.
------------------------------------	----------------

Température de décomposition:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
----------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non déterminée.

Pression de vapeur:	Non applicable.
----------------------------	-----------------

Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non applicable.
Densité de vapeur.	Non applicable.
Vitesse d'évaporation	Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:	Insoluble
---------------	-----------

Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non applicable.
--	-----------------

Viscosité:

Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.

9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
--------------------------------	--

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
------------------------	--

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 5)

10.2 Stabilité chimique**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë** Néant.**Effet primaire d'irritation:****Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.**Indications toxicologiques complémentaires:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Néant.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas facilement biodégradable.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 6)

14.2 Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA <i>Classe</i>	néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Polluant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015

Révision: 22.05.2015

Nom du produit: ARBRE MAGIQUE Ocean Paradise Tree

(suite de la page 7)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Skin Sens. 1A: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1A
Skin Sens. 1B: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1B
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

FR



ARBRE MAGIQUE®

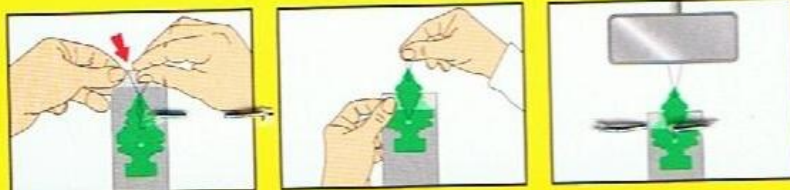
Désodorisant



ARBRE MAGIQUE®



Ocean Paradise



- FR Mode d'emploi:**
Désodorisant. Ouvrir le sachet et retirer le désodorisant d'environ 1 cm par semaine. Suspendre libre de contact avec toute surface. Ne pas avaler. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- ES Ambientador.** Abra la bolsa y saque el ambientador un centímetro por semana. Déjelo colgado y evite el contacto con cualquier tipo de superficie. No ingiera el ambientador. Manténgase fuera del alcance de niños y animales domésticos.

A utiliser de préférence avant: 2020. Fabriqué en Suisse par WUNDER-BAUM® AG.

Le dessin de l'Arbre, ARBRE MAGIQUE et LITTLE TREES sont des marques.

© Julius Sämann Ltd.



Attention Tenir hors de portée des enfants. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient Géranol; 2-benzylidèneheptanal; 7-hydroxycitronellal; Citronello; eugénol; Cyclamen aldehyde; 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthalenyl)éthanone;

2,4-Diméthyl-3-Cyclohexène-1-Carboxaldehyde; 3-cyclohexylpropionate d'allyle; 1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadiène-1-yl)-2-butène-1-one.

Atención Mantener fuera del alcance de los niños. EN CASO DE CONTACTO CON LA PIEL: Lavar con agua y jabón abundantes. Si se necesita consejo médico, tener a mano el envase o la etiqueta. Puede provocar una reacción alérgica en la piel. Provoca irritación ocular grave. Nocivo para los organismos acuáticos, con efectos nocivos duraderos. Contiene Geraniol; Cinamal amílico; Hidroxicitronelal; Citronelol; Eugenol; Cyclamen aldehyde; 1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetraméthyl-2-naphthalenyl)éthanone; 2,4-Diméthyl-3-Cyclohexène-1-Carboxaldehyde; 3-cyclohexylpropionate de alilo; 1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadién-1-il)-2-buten-1-ona.

En caso de accidente consultar al Servicio Médico de Información Toxicológica.
Teléfono: 915 620 420

Ocean Paradise Tree



7 612720 201952

5g e

LITTLE TREES Europe Ltd.
Buckingham House
West Street, Newbury
RG14 1BD, UK
+44 1488 689 460
www.arbremagique.com